



MUNICIPALITE DE BUJUMBURA

CABINET DU MAIRE-



La Mairie est à votre service

N° 531.17/1869/CAB/h.l/2014

Transmis Copie pour Information à :

Son Excellence Monsieur le Président de la République du Burundi avec les assurances de ma plus haute considération ;

Son Excellence Monsieur le Deuxième vice - Président de la République du Burundi avec les assurances de ma très haute considération.

✓ A Monsieur Gabriel RUFYIRI Président de l'OLUCOME

À
BUJUMBURA

Objet : Réponse à votre lettre

Monsieur,

Faisant suite à votre lettre par laquelle vous annoncez la marche pacifique et de grève de faim dans la Municipalité de Bujumbura en date du 16 Septembre 2014, j'ai le regret de porter à votre connaissance que vous n'êtes pas autorisés à organiser cette marché.

En effet, cette activité risque de compromettre l'ordre public.

Ainsi, nous vous demandons de collecter les doléances que vous auriez prévues exprimés lors de cette manifestation pour les remettre aux ministères concernés afin qu'elles soient prises en compte lors de la planification de leurs missions quotidiennes. En ce qui concerne le détournement comme indiqué dans votre lettre, nous vous demandons de dénoncer les coupables et saisir les juridictions compétentes.

8

Le Commissaire Municipal de Police et les Administrateurs de la municipalité de Bujumbura qui me lisent en copies sont priés de veiller, chacun en ce qui le concerne, au suivi de la présente lettre.

Veillez agréer, Monsieur l'assurance de ma considération distinguée.

LE MAIRE DE LA VILLE DE BUJUMBURA

Ing Saïdi JUMA



CPI à :

- Monsieur le Ministre de l'Intérieur ;
- Monsieur le Ministre de l'eau, de l'Environnement et de l'Aménagement du territoire ;
- Monsieur le Ministre de l'Energie et des Mines ;
- Monsieur le Ministre de la Sécurité Publique ;
- Monsieur le Directeur Général de la Police Nationale;
- Monsieur le Directeur Général de la REGIDESO ;
- Monsieur le commissaire régional Ouest de Police ;
- Monsieur l'Administrateur de la municipalité de Bujumbura (Tous) ;
- Monsieur le Commissaire municipal de Police.

à **BUJUMBURA**